



Renseignements sur arrêt maladie longue durée

Par **Roger51**, le **16/01/2013** à **09:21**

Bonjour,

Je suis actuellement embauché dans une entreprise familiale en restauration. Nous somme une équipe de 9 personnes (petit restaurant ouvert le midi du lundi au vendredi).

Une des serveuse s'est mise en arrêt maladie depuis le mois d'octobre 2011 pour dépression. Elle a fait renouveler son arrêt maladie 4 fois déjà par 4 médecins différents. En août dernier elle avait terminé son contrat d'un an qui a été renouvelé pour un an en septembre. Juste après la fin de sa période d'essai, elle s'est mise en arrêt maladie.

Combien de temps elle va toucher des indemnités de la part de notre patron mais aussi de la sécurité sociale. Y'a-t-il un moyen pour faire qu'elle reprenne le travail ou alors qu'elle parte car d'autres personnes seraient prêtes à prendre la place et à nous aider au quotidien pour le service.

C'est un petit restaurant et cette personne fait du mal au bon fonctionnement de celui-ci.

Merci